EPOCH TIMES

7 - 13 JUILLET 2014 · ÉDITION FRANÇAISE N° 282 · WWW.EPOCHTIMES.FR

FOTOLIA

« Dézonez-vous » pendant l'été !

P. 2 - ÎLE-DE-FRANCE

L'homme, une marchandise comme une autre ?

Lors d'une interview donnée à *Epoch Times* le 1er juillet à l'Assemblée nationale, la députée UMP des Bouches-du-Rhône Valérie Boyer a annoncé sa volonté de créer un groupe d'études parlementaires sur les prélèvements non consentis d'organes. La députée a également réaffirmé son engagement contre la marchandisation du corps humain sous toutes les formes que ce soit.

P. 4 - FRANCE

Le bras de fer entre les intermittents et le gouvernement continue

BORIS HORVAT/AFP/GETTY IMAGES

Les intermittents du spectacle dans les rues d'Aix en Provence le 3 juillet 2014 un jour après l'ouverture de la 66e édition du Festival international d'art lyrique.

Le 1er juillet dernier, ils avaient pourtant voté à 80 % pour le maintien du festival d'Avignon. Mais ce jeudi, par 204 voix contre, 144 voix pour et 4 abstentions, les intermittents en colère du spectacle du festival d'Avignon ont décidé la grève pour vendredi, à l'occasion de la soirée d'ouverture, et lancé un appel à la grève pour les 7 et 12 juillet prochains.

P. 3 - FRANCE

SAM YEH/AFP/GETTY IMAGES

Le *Livre blanc* éveille la méfiance de Taïwan

Des manifestants tiennent des drapeaux nationalistes taïwanais lors de la visite de Zhang Zhijun, directeur du bureau des affaires taïwanaises. C'est la première fois qu'un ministre chinois se rend officiellement à Taïwan depuis 1949.

Un *Livre blanc*, destiné à étouffer les espoirs démocratiques de Hong Kong, a alarmé Taïwan et a repoussé ses habitants un peu plus loin du régime chinois.

Le 10 juin, le Bureau d'information du Conseil d'État, aussi appelé Bureau de la propagande à l'étranger, a publié un Livre blanc de 23 000 mots au sujet du principe « *un pays, deux systèmes* » qui gouverne les relations de Hong Kong avec la Chine.

P. 6 - INTERNATIONAL

Réenchanter le monde

P. 7 - ART ET CULTURE

Le Tessin, la Riviera suisse

P. 8 - VOYAGE

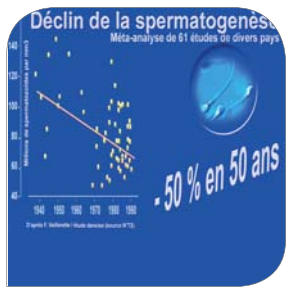

Les perturbateurs endocriniens

P. 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

L'architecture chinoise, miroir de l'univers

P. 10 - ARCHITECTURE

CHINE

170 312 774

citoyens ont quitté le Parti communiste chinois et ses organismes affiliés.

P. 6 - INTERNATIONAL

CONTACTEZ-NOUS

Courrier des lecteurs
courrierdeslecteurs@epochtimes.fr

Téléphone 01 45 86 41 95

67 ÉDITIONS, 35 PAYS, 21 LANGUES, UN JOURNAL EN PLEINE EXPANSION · SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR WWW.EPOCHTIMES.FR

Allemand · anglais · bulgare · chinois · coréen · espagnol · français · hébreu · indonésien · italien · japonais · perse · portugais · roumain · russe · slovaque · suédois · tchèque · turc · ukrainien · vietnamien

« Dézonez-vous » pendant l'été !

Tout détenteur d'un pass Navigo peut, chaque week-end, depuis septembre 2012, accéder librement aux transports RATP sur tout le territoire d'Île-de-France, quelque soit le nombre de zones. Cette mesure a été étendue aux petites vacances de la Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps ainsi qu'aux jours fériés.

Enfin, pour la deuxième année consécutive, le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) a approuvé le dézonage du pass Navigo pendant un mois cet été, du 12 juillet au 17 août.

Si l'on possède un pass Navigo mensuel ou annuel, valable en zone 1 ou 2, on pourra, à compter du 12 juillet, découvrir la petite et la grande couronne de la région parisienne sans débourser davantage et toute la semaine. Le principe est le même pour les Franciliens détenteurs d'un pass zone 1-3 ou 1-4 : ils pourront se rendre un peu plus loin en Île-de-France. Quant aux détenteurs du pass zone 1-5, ils bénéficient pour les mois de juillet et août, d'une baisse du tarif de 7,5 %.

AFP/GETTY IMAGES

Forêt de Rambouillet dans les Yvelines : partez à la découverte du patrimoine naturel d'Île-de-France.

> 100 000 usagers Navigo bénéficient du dézonage chaque semaine

Ces mesures ont été instaurées sous l'impulsion du groupe EELV qui avait exigé ce dispositif pendant les élections régionales de 2010, l'objectif final étant de parvenir à un dézonage total et permanent en Île-de-France. Pierre Serne, vice-président (EELV) de la région Île-de-France, en charge des transports, évoquait pourtant en novembre 2013 que « *le dézonage coûterait au Syndicat des transports d'Île-de-France entre 300 et 400 millions d'euros. On ne peut pas se le permettre dans la situation actuelle* ». Le dézonage du week-end coûterait déjà au STIF quelque 25 millions d'euros chaque année.

Pourtant, ce sont, selon le *Journal du Dimanche,* environ 100 000 usagers qui profitent de cette mesure hebdomadaire, la plupart pour profiter des espaces verts lors des week-ends ensoleillés.

En effet, à quelques encablures de RER, on peut retrouver le calme et la quiétude des forêts abritant faune et flore, faisant le plaisir des petits et des grands. Comme on peut le lire sur le site Iledefrance.fr, « *l'Île-de-France, ce n'est pas que du bitume (27 %). On trouve aussi 49 % de terres agricoles et 24 % de bois, forêts, rivières et étangs.* » Avec ses quatre parcs naturels régionaux – le Gâtinais français (Milly-la-Forêt, 91), la Haute Vallée de Chevreuse (78), l'Oise-Pays de France (60) et le Vexin français (95) – ce sont plus de 2 000 km² de nature qui attendent cet été tous ceux qui séjourneront dans et autour de Paris. Pour cela, des équipes d'animateurs de l'Agence des espaces verts d'Île-de-France vous proposent sur leur site depuis mars et jusqu'à octobre prochain, toute une gamme d'animations destinées à découvrir et à mieux apprécier ce patrimoine naturel, encore peu connu des Franciliens.

Sarita Modmesaïb

PHOTO DE LA SEMAINE

WPA POOL/GETTY IMAGES ENTERTAINMENT

Leeds, Angleterre – Le duc et la duchesse de Cambridge et le prince Harry assistent au grand départ du Tour de France le 5 juillet dernier.

PARIS, TROISIÈME VILLE LA PLUS ATTRACTIVE

C'est ce qui ressort de l'étude pratiquée par Opinionway et KPMG auprès de 511 dirigeants d'entreprises qui positionnent Paris en troisième position (à 11 %) derrière Londres (27 %) et New-York (26 %). La capitale ne recueillait que 7 % des avis favorables en 2013. Cette étude a porté sur des thèmes abordant l'image, l'attractivité et le potentiel de développement à trois ans de 25 métropoles mondiales. C'est la qualité de vie parisienne ainsi que le projet du Grand Paris qui semblent surtout avoir conquis ces investisseurs.

CHIFFRE DE LA SEMAINE

83 %

des investisseurs voient dans le Grand Paris un accélérateur de l'attractivité de la capitale.

Étude KPMG

L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
À VITRY-SUR-SEINE (94)

GRANDE OUVERTURE

À PROXIMITÉ DE TOUS LES SERVICES, UN CADRE DE VIE TRANQUILLE ET QUALITATIF

Les établissements scolaires situés dans un rayon de 400 m.

A 150 m, une ligne de bus dessert Paris par la porte de Choisy.

Les appartements ouvrent leur séjour sur un balcon, une loggia ou une terrasse.

- 2 Pièces : 187 000 €*
- 3 Pièces : 237 000 €*

Harmonia
42, rue Jules Lagaisse

*Prix à partir de - TVA 20% - Hors parking - Valeur 06/2014 – Sous réserve de disponibilité

ibiza Illustration à caractère d'ambiance - Promogim Groupe S.A. RCS Nanterre 339 715 336.

ESPACE DE VENTE
Ouvert vendredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Dimanche, lundi et jeudi de 14h à 19h.

01 60 79 83 83
www.promogim.fr

PROMOGIM
L'IMMOBILIER RESIDENTIEL EN FRANCE

EPOCH TIMES

Un jour, nous aimerons le foot

Avouons-le, en plus de ne pas en connaître toutes les règles, certains à la rédaction d'*EpochTimes* ont toujours trouvé que l'adjectif le plus adapté à « *foot* » est « *foutu* », tant le système financier autour de ce sport, les troupeaux de Lamborghini des joueurs et leurs frasques en discothèque ou ailleurs nous semblent éloignées des valeurs que le sport, et plus encore le sport d'équipe sont censés incarner. Très régulièrement à l'écoute des informations télévisuelles ou radiophoniques, nos mâchoires se crispent lorsque nous voyons ou entendons, pour laisser de la place au football, les grandes nouvelles internationales traitées en diagonale – deux mots-clés, une phrase choc, l'image qui doit rester – avec tant de sujets cruciaux laissés de côté. Le lendemain, sur le zinc des cafés parisiens, les phrases courtes, stéréotypées de la veille sont « *copiées-collées* » dans toutes les bouches – chacun se sentant informé, mais la plupart du temps sans y comprendre assez, voire sans y comprendre rien.

Sur les plateaux des médias et le zinc des bistrots, quelle ferveur par contre, quels détails et quels raffinements pour analyser le jeu de jambes d'un joueur ou la nouvelle configuration d'une équipe ! C'est un cercle étrange de doctes avec ses experts et son langage hermétique qui s'élargit chaque jour, au point qu'on ne serait pas surpris que s'ouvrent bientôt des troisièmes cycles universitaires d'analyse footballistique.

Vendredi 4 juillet, comme une bonne partie du pays, nous avions – encore – les mâchoires serrées et avons baissé les yeux après l'élimination de la France en quart de finale de Coupe du Monde. Mais pour nous, parce qu'il a fallu passer ce « *grand titre* » , les images, les interviews, les commentaires avant de parler enfin d'un adolescent palestinien brûlé vif à Jérusalem, dite « *ville-sainte* », et du risque de voir se déclencher une nouvelle *intifada*. Le monde, on s'en « *foot* », en quelque sorte. Plus tard encore, le fait divers d'une jeune institutrice poignardée – qui au-delà de l'horreur pointe à nouveau les failles de la prise en charge psychiatrique en France, sujet non médiatique.

Avec quelques jours de recul, nous battons notre coulpe pour reconnaître que quelque chose d'important et de bon ressort du parcours français en Coupe du Monde : depuis le premier match de poule et jusqu'au quart de finale, on a pu voir dans tous les cafés et dans les rues des gens rassemblés et qui se souriaient, un vrai soutien à l'équipe nationale, car celle-ci malgré ses imperfections montrait ce qu'on attendait d'elle : l'esprit de corps, l'envie de jouer ensemble. Cette « *vibration collective* » a fait que partout – sauf à l'UMP peut-être – pendant quelques jours on a eu moins le goût à être mécontent, au point que même le Président Hollande, sans avoir fait mieux que se taire, a bénéficié d'un sursaut de popularité. Ce n'était « *que* » du football, nous serons assez têtus pour dire qu'il reste un sport à Lamborghini et grands égoïsmes - mais nos 23 joueurs et leur sélectionneur méritent des remerciements sincères pour avoir montré que les Français peuvent parfois être ensemble sans avoir besoin d'un génie absolu pour les guider – il leur suffit de voir de la sincérité et de vrais efforts. Appliquons maintenant cette leçon à d'autres domaines.

Aurélien Girard

Le bras de fer entre les intermittents et le gouvernement continue

Les intermittents du spectacle en grève pour l'ouverture du festival d'Avignon.

BORIS HORVAT/AFP/GETTY IMAGES

Les intermittents du spectacle dans les rues d'Aix-en-Provence le 3 juillet dernier le lendemain de l'ouverture de la 66e édition du Festival international d'art lyrique.

Suite de la première page

La direction du festival a aussitôt réagi en précisant que ce vote devait être confirmé pour chaque spectacle. La mythique pièce d'ouverture, *Le prince de Hombourg*, n'a pas pu être jouée le vendredi soir à Avignon ni rediffusée comme prévu en direct sur France 2.

Ce bras de fer entre les intermittents et le gouvernement n'est pas nouveau puisqu'une grève générale pendant l'été 2003 avait conduit à la suppression de l'ensemble des festivals, mais les réformes mises en œuvre depuis n'ont pas permis de résoudre les problèmes apparus à l'époque.

Un régime d'assurance chômage favorable

Les intermittents du spectacle sont généralement des artistes ou des techniciens qui travaillent pour des entreprises du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. Ils bénéficient d'un régime d'assurance chômage réservé aux personnes dont l'activité professionnelle est irrégulière et comporte souvent des périodes d'inactivité. À la différence de beaucoup d'autres pays européens, où les intermittents relèvent généralement du régime des professions libérales, les personnes qui en bénéficient en France sont embauchées sur des contrats à durée déterminée dits « *d'usage* », paient une cotisation sociale supplémentaire et perçoivent entre deux contrats des allocations chômage, plus favorables que le régime général. Leur contrat peut aussi être renouvelé sans limite et il leur suffit actuellement de justifier de 507 heures de travail sur 10 mois pour les techniciens (10,5 mois pour les artistes) pour bénéficier d'une allocation pendant 8 mois.

> Le déficit du régime spécial des intermittents atteint plus d'un milliard d'euros, selon le rapport de la Cour des Comptes

Selon un rapport parlementaire publié par le député PS Jean-Patrick Gille, les intermittents seraient 254 394 inscrits à ce régime en 2011 et leur nombre serait en forte croissance, ce qui déséquilibre le régime. Parmi les causes de la croissance des effectifs déclarés intermittents, on trouve certaines sociétés de production audiovisuelle qui n'hésitent pas à employer massivement des personnes en contrats d'intermittents afin d'embaucher à moindre coût. Parallèlement, ces personnes y trouvent également leur compte puisqu'elles peuvent cumuler salaire et indemnité. Selon un autre rapport édité par la Cour des Comptes, le déficit de ce régime atteint désormais plus d'un milliard d'euros, et le revenu médian des intermittents est de 13 700 euros par an contre 18 400 pour les salariés du secteur privé ou du secteur semi-public. On constate donc que ce régime est non seulement déficitaire mais engendre la précarité des intermittents et autorise les abus de certaines entreprises. Il devient donc urgent de le réformer.

Relance des négociations

Au mois de mars de cette année, un accord a été conclu entre les syndicats et le patronat afin de réaliser des économies, mais avec un durcissement du régime : il était prévu de plafonner à 5 000 euros par mois le cumul entre le salaire et les indemnités de chômage, d'augmenter en parallèle les cotisations sociales des intermittents, et de prolonger le délai de carence entre la perception des derniers revenus et le versement du chômage. Cependant, bien qu'une partie des syndicats aient entériné l'accord, la CGT-spectacle et les intermittents eux-mêmes n'en veulent pas et ont menacé de perturber les manifestations culturelles de cet été.

Les décisions annoncées le 16 juin dernier par le Premier ministre Manuel Valls, qui confirment l'instauration du nouveau délai de carence pour le paiement de leurs indemnités de chômage, la nomination de trois chargés de mission pour redéfinir le statut d'intermittent d'ici à la fin de l'année, et la suspension de la date de mise en œuvre du délai de carence prévue initialement au 1er juillet, sont donc insuffisantes.

Selon Jean-Patrick Gille, auteur d'un rapport sur les intermittents du spectacle et chargé de mission par Manuel Valls, « *nous avons déployé des trésors de diplomatie pour que tout le monde se mette autour de la table* ». Reste maintenant à trouver de nouvelles pistes de discussion qui satisfassent l'ensemble des parties prenantes. Parmi les idées proposées, on trouve la requalification automatique des CDD en CDI dès lors que la personne a travaillé pour le même employeur au-delà de 900 heures cumulées dans l'année, l'interdiction de recourir aux CDD dans l'audiovisuel public, l'interdiction de cumuler emploi à plein temps et indemnisation chômage, voire l'augmentation des cotisations patronales en fonction de la proportion des effectifs employés comme intermittents.

Charles Callewaert

Un cadre juridique pour la commercialisation du corps humain

Suite de la première page

Le cadre juridique français sur la commercialisation du corps humain

Dans notre pays, les questions relevant de l'éthique médicale sont traitées avec un soin particulier. L'indisponibilité du corps humain, en tant que principe éthique, a été promulguée en 1980 par le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE). Il est par exemple interdit de vendre son sang et le don d'organe doit être anonyme et gratuit.

Ces règles encadrant l'indivisibilité du corps humain dépendant cependant du législateur, le débat politique a été animé pendant le vote de la loi sur la famille à l'Assemblée notamment sur les questions de la PMA (promesse de campagne du candidat Hollande) et de la GPA. Une ligne que finalement le gouvernement n'a pas voulu dépasser. Ainsi, alors que la Cour européenne des Droits de l'Homme a récemment condamné la France pour avoir refusé de donner la nationalité française à des enfants nés par GPA à l'étranger, Christiane Taubira a en guise de réponse réaffirmé son refus de « *toucher à ce principe d'ordre public* », disant néanmoins être attentive « *à la situation des enfants* ».

JACQUES DEMARTHON/AFP/GETTY IMAGES

La députée des Bouches-du-Rhône Valérie Boyer aux côtés de l'ancien Secrétaire d'État canadien pour la région Asie-Pacifique David Kilgour, auteur de l'ouvrage *Prélèvements meurtriers* le 1er juillet à l'Assemblée Nationale.

L'homme, une marchandise comme une autre ?

L'une des trouvailles de notre société moderne, s'il en est, est d'arriver à monnayer ce qui n'avait jusqu'alors aucun prix. À titre d'exemple, aux États-Unis, on peut par l'entremise de sociétés dédiées, signer des « *contrats en capital humain* », où en échange d'une importante somme d'argent donnée à un jeune diplômé, ce dernier devra en retour reverser 7 à 10 % de ses futurs revenus sur une certaine période.

Bien sûr, l'idée de commercialisation du corps humain se situe sur un autre plan que celui de la force productive et du capital. Il n'en demeure pas moins que pour l'homme, ce qui a de la valeur peut devenir matière à investissement et peut créer des marchés. Or, en France, d'après l'article 1128 du Code civil, « *il n'y a que les choses qui sont dans le commerce qui puissent être l'objet des conventions* ».

Le besoin de partager une éthique globale

> Un groupe d'étude parlementaire sur les prélèvements forcés d'organes pourrait être créé à l'Assemblée

Sur le plan de l'éthique médicale, si les frontières tendent à se dissiper, c'est souvent parce que les possibilités offertes par les techniques modernes prennent le pas sur les cadres juridiques. Autrement dit, dans un grand nombre de pays, il est plus important de savoir si l'on peut faire une chose que de savoir pourquoi on le ferait. Une situation à rebours de l'avancement français sur les questions éthiques. D'après Valérie Boyer, « *alors qu'on espérait que le modèle français, avec le comité national d'éthique, puisse être copié à l'étranger, en réalité, on s'aperçoit plutôt du contraire : la France, petit à petit, est gagnée par cette idée de la marchandisation des corps, et petit à petit ce sont des brèches qui s'ouvrent* ». Car la commercialisation du corps ouvre la porte à un certain type de modèle de société, qu'a voulu souligner la députée:

« *À partir du moment où on accepte les mères porteuses, de vendre des spermatozoïdes, des ovocytes, on rentre dans la commercialisation du corps. Certains ne sont pas opposés à cela comme à la prostitution, qui est une forme d'esclavage. En Inde par exemple, il existe des fermes de mères porteuses qui mettent en péril leur vie contre quelques roupies indiennes* ».

Les prochaines réformes de la santé pourraient réanimer ce débat. Autoriser la commercialisation du corps humain en France créerait un cadre de société où le corps humain serait monétisé et se réduirait à la somme du prix de ces organes. Le cas le plus abouti de ce modèle se voit aujourd'hui dans les prélèvements non consentis d'organes. Les pays ayant recours à ce genre de pratiques peuvent pourtant collaborer avec la France sur le plan médical.

David Vives

EN BREF

Les Européens revendiquent leur droit à l'oubli

L'américain Google a déclaré avoir reçu, la semaine dernière, 70 000 demandes en un mois de retrait de liens, concernant des données personnelles inappropriées, apparaissant dans les résultats du moteur de recherche. Conformément à la demande de la Cour de justice européenne, le formulaire est maintenant disponible en ligne pour les internautes depuis le 30 mai.

On ne conteste pas les fondements de la justice

Balzac disait : « *On n'a pas le droit de détruire la justice. Si on détruit la justice, c'est le début de l'anarchie* ». C'est le message qu'a voulu passer Jean-Louis Debré, président du Conseil constitutionnel après les accusations sur le système judiciaire de Nicolas Sarkozy mis en examen le 2 juillet pour corruption active et trafic d'influence.

L'alcool bientôt interdit en entreprise

Ceci n'est pas la dernière lapalissade à la mode car jusqu'à présent dans le Code du travail, le vin, la bière et le cidre n'étaient pas prohibés au travail. Un décret publié le 3 juillet a mis fin à cette permission exclusive, donnant aux patrons la possibilité d'interdire tout alcool afin de garantir la sécurité et la santé physique de leurs employés.

La réforme territoriale ne passe pas au Sénat

Samedi 5 juillet, la haute chambre du Sénat a rejeté la réforme territoriale proposée par François Hollande. Les fondements ont été acceptés à 177 voix contre 153 mais le volet de la carte des régions a été rejeté. Quelques jours plus tôt, l'Assemblée avait rejeté une motion déposée par le Sénat appelant à un référendum.

Grande conférence sociale

Sur la question de l'avenir de l'emploi

La grande conférence sociale pour l'emploi a lieu ce lundi 7 et mardi 8 juillet au Palais d'Iéna à Paris. À cette occasion, le siège du Conseil économique, social et environnemental, réunit plus de 300 participants, représentants d'employeurs, syndicats, collectivités territoriales et gouvernementaux, autour de la question de l'avenir de l'emploi en France et du retour à la croissance. Huit organisations patronales lancent « *un cri d'alarme* » au gouvernement pour attirer l'attention sur leur mécontentement, un appel contré aussitôt par les syndicats.

La Conférence sociale pour l'emploi a été instaurée par François Hollande au début de son quinquennat pour réunir tous les acteurs du dialogue social et du gouvernement afin de définir la ligne à suivre tout au long de l'année. Les sujets abordés cette année concernent, entre autres, l'amplification des actions pour l'emploi chez les jeunes et les personnes en difficultés, l'insertion dans la vie professionnelle et l'accélération de la croissance par l'investissement. Profitant de l'occasion d'une grande assemblée, le patronat a exprimé son inquiétude quant à l'avenir économique du pays.

Les syndicats contre le patronat

La principale organisation patronale, le MEDEF, conjointement avec la CGPME (Confédération Générales des Petites et Moyennes Entreprises), l'UPA (Union Professionnelle Artisanale) ainsi que les représentants des professions libérales, des grandes entreprises, des entreprises à forte croissance, de taille intermédiaire et des agriculteurs, ont, la semaine dernière, lancé un « *cri d'alarme* » dans le *Journal du Dimanche*. C'était la première fois que ces acteurs s'étaient réunis autour d'une cause commune, ce qui n'a pas manqué d'ajouter du poids à leurs revendications. Ils ont réclamé l'obtention d'un moratoire sur les textes de loi visant à durcir les contrôles, la baisse significative de la dépense publique et l'inclusion dans la loi des promesses du Pacte de Responsabilité sur une baisse du coût du travail. Le MEDEF a même durci le ton en brandissant la menace d'un boycott sans le report préalable de la mise en place du compte pénibilité.

FRED DUFOUR/AFP/GETTY IMAGES

Le gouvernement veut relancer la croissance à tout prix.

La réponse du gouvernement à ce sujet a été annoncée par l'intermédiaire d'Emmanuel Valls avec le report partiel du compte pénibilité à 2016 ainsi que l'assouplissement du temps partiel. Jugée encourageante par le président du Medef, l'annonce a cependant fait des remous dans le rang des syndicats.

Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, a menacé de boycotter à son tour la conférence en réclamant des engagements précis sur la qualité de l'identité sociale en France ainsi que des avancées concrètes pour les salariés à la sortie de la conférence, accusant le gouvernement de céder aux pressions du patronat. Indexant le gouvernement d'un « *mauvais coup* », les syndicats accusent le Premier ministre Manuel Valls de provocation envers le monde du travail et appellent le gouvernement à respecter ses engagements. Un nœud gordien bien trop important pour être dénoué en deux jours.

Ivo Paulovic

La Suède dit stop aux criminels internationaux

Le 1er juillet, la Suède a appliqué une nouvelle loi concernant le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Cette loi signifie que le Statut de Rome du Tribunal pénal international est maintenant intégré dans la loi suédoise.

Le préambule du Statut de Rome commence de façon presque poétique en déclarant que chaque partie est « *consciente que tous les peuples sont unis par des liens étroits et que leurs cultures forment un patrimoine commun, et soucieux du fait que cette mosaïque délicate puisse être brisée à tout moment* ».

Cette mosaïque a été brisée à plusieurs reprises au cours du XXe siècle durant lequel plus d'actes génocidaires ont été commis que pendant aucun autre siècle précédent. En 1948, après la Seconde Guerre mondiale, les États se sont légalement accordés autour d'un document des Nations unies pour prévenir tout génocide, mais de tels crimes ont continué de se produire.

En 2002, le TPI a finalement été établi pour poursuivre à l'échelle internationale des individus, y compris des chefs d'État, pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Mais le préambule du Statut de Rome reconnaît également que « *les crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale ne sauraient rester impunis et que leur répression doit être effectivement assurée par des mesures prises dans le cadre national* ».

Les crimes contre l'humanité – au contraire des génocides et crimes de guerre – n'étaient jusque-là même pas classifiés sous la loi suédoise, mais depuis le 1er juillet, une loi prévoit des pénalités pour ces trois crimes. Lorsque les crimes contre l'humanité n'étaient pas adressés par la loi suédoise, la Suède risquait de devenir un refuge pour les individus coupables de tels crimes, mais cette faille a maintenant été colmatée.

« *Nous sommes très clairs là-dessus* », a déclaré Christer Engelhardt, député suédois, à *Epoch Times*.

« *Vous serez punis, et si vous venez ici, vous ne vous sentirez pas en sécurité [si vous avez commis de tels crimes] simplement parce que la Suède est un pays ouvert et démocratique* », a-t-il encore déclaré.

Les atrocités qui continuent de se produire dans le monde provoquent des déplacements majeurs. Les populations essaient de fuir leurs vies brisées pour trouver un endroit où se reconstruire. Mais les coupables de ces crimes deviennent parfois eux-mêmes réfugiés lorsque les circonstances changent.

« *Nous acceptons les réfugiés qui fuient la persécution, mais pas les individus qui essaient de fuir les conséquences de leurs actes criminels, comme les crimes contre l'humanité* », a conclu M. Engelhardt.

Barbro Plogander

WKIMEDIA

Le Parlement suédois.

Inquiétudes face à la montée des mouvements islamistes dans les pays musulmans

Les populations occidentales ne sont pas les seules à exprimer de fortes inquiétudes face aux activités des mouvements islamistes. Alors que l'EIIL est parvenu à conquérir une partie du territoire irakien, un sondage du Pew Research Center révèle qu'une grande majorité des ressortissants de pays comprenant d'importantes communautés musulmanes, en Afrique, en Asie et au Proche-Orient, sont préoccupés par le phénomène extrémiste. Les principaux mouvements islamistes, le Hamas palestinien, al-Qaïda, le Hezbollah libanais, Boko Haram, et les Talibans, ainsi que leurs méthodes, sont rejetés par une majorité de citoyens des pays musulmans.

Selon cette étude, la préoccupation face à l'extrémisme islamiste est en hausse dans les pays où habitent d'importantes communautés musulmanes. Entre 2013 et 2014, la proportion de personnes se déclarant inquiète par le phénomène est passée de 81 % à 92 % au Liban, de 71 % à 80 % en Tunisie, de 37 % à 50 % en Turquie, et la tendance se confirme dans les autres pays étudiés. Le Sénégal et l'Indonésie se distinguent avec des taux inférieurs à 50 % (46 % et 39 % respectivement).

> Il apparaît que les populations musulmanes accordent de moins en moins de crédit aux méthodes terroristes

La défiance vis-à-vis d'al-Qaïda est partout palpable avec un rejet quasi unanime de l'organisation terroriste. Au Moyen-Orient (Israël : 97 %, Liban : 96 %, Turquie : 85 %, Égypte : 81 %), en Afrique (Tanzanie : 76 %, Tunisie : 74 %), comme en Asie (Bangladesh : 66 %, Indonésie : 56 %), la majorité des sondés se déclarent hostiles au mouvement djihadiste. Il est à noter que les taux relativement bas en Asie s'expliquent par la présence d'une forte proportion de sondés se déclarant sans opinion. Toutefois, dans les territoires palestiniens, un quart des interviewés se déclare favorable à al-Qaïda. Ce taux est de 18 % en Malaisie et au Nigéria, ce qui prouve que l'organisation continue de séduire une frange marginale de l'opinion musulmane.

En ce qui concerne les mouvements géographiquement localisés, huit Nigérians sur dix se déclarent hostiles au mouvement Boko Haram. Et cet avis est partagé tant par la communauté musulmane que chrétienne. Au Pakistan, les Talibans, recueillent 8 % d'avis favorables, alors que 59 % de la population condamne le mouvement (sans opinion : 33 %). Le cas du Hezbollah est plus complexe, puisque le « *parti de Dieu* » divise les communautés au Liban. En effet, alors que les chrétiens et les sunnites lui sont majoritairement hostiles (69 % et 88 % respectivement), 86 % des chiites lui accordent leur confiance. Enfin, contrairement aux idées reçues, une majorité de Palestiniens sont opposés au Hamas. Le parti, classé organisation terroriste par lesÉtats-Unis, ne recueille que 35 % d'opinion favorable en Palestine, alors que 47 % des Cisjordaniens et 63 % des Gazaouis lui sont hostiles.

Enfin, au-delà des organisations, il apparaît que les populations musulmanes accordent de moins en moins de crédit aux méthodes terroristes, en particulier aux attaques suicides. À la question « *pensez-vous que les attentats suicides ou tout autre forme de violence contre les populations civiles peut être justifiés pour défendre l'Islam contre ses ennemis ?* », 74% des Libanais musulmans, 43 % des Jordaniens et 33 % des Pakistanais répondaient « *oui* » en 2002. En 2014, ces taux sont respectivement de 29 %, 15 % et 3 %.

Affaires-stratégiques.info

Sources : PEW RESEARCH CENTER

ÉCO & FINANCE

Une banque portugaise dans la tourmente

LISBONNE – La plus grande banque du Portugal, Banco Espirito Santo, a perdu 32 % de sa capitalisation boursière en trois mois pour des raisons des irrégularités comptables importantes au sein de la holding luxembourgeoise Espirito Santo International, actionnaire majoritaire de la banque. Ricardo Espirito Santo Salgado, 69 ans, a annoncé sa démission le 20 juin de son poste de Pdg. La famille Espirito Santo a proposé l'actuel directeur financier Morais Pires comme son remplaçant. Le régulateur portugais vient de rejet la composition de nouveau conseil d'administration de la banque. La situation financière de Banco Espirito Santo reste inconnue, mais en cas de difficulté elle pourrait bénéficier de l'aide de l'Etat.

L'Italie à la tête de l'UE

STRASBOURG – À partir du 1er juillet, Matteo Renzi, 39 ans, prend la tête de la présidence tournante de l'Union européenne. Le plus jeune chef du gouvernement italien va s'atteler à la tâche de relancer l'économie. Il souhaite mettre sur la table le sujet du pacte budgétaire européen. Il a la volonté de faire bouger les choses et revendique une flexibilité accrue vis-à-vis des engagements pris par des pays de l'Europe en termes des cibles de déficit public. Des marges de manœuvre budgétaires plus larges pourraient diminuer l'impact négatif de l'austérité sur la croissance. Un autre sujet évoqué par le gouvernement italien est une relance du projet des « *eurobonds* », une dette européenne mutualisée.

L'Argentine en défaut de paiement ?

BUENOS-AIRES – L'Argentine reste confrontée à des difficultés de liquidité à court terme. Les investisseurs s'interrogent si elle pourra honorer intégralement le paiement d'intérêts sur sa dette d'ici au 30 juillet, fin de la période de grâce avant que le défaut soit effectif. Parmi les détenteurs de la dette argentine, il y a ceux qui n'ont pas participé aux opérations de restructuration de 2005 et 2010 avec une décote de 65 % après le défaut de 2002 sur plus de 100 milliards de dollars d'obligations d'État. Le tribunal américain contraint l'Argentine de régler la totalité des dettes sur la juridiction de New York, c'est-à-dire les détenteurs de titres restructurés et non restructurés. Le remboursement total sans décote impliquerait un paiement de 40 milliards de dollars, selon les sources gouvernementales.

Le *Livre blanc* éveille la méfiance de Taïwan

Un *Livre blanc*, destiné à étouffer les espoirs démocratiques de Hong Kong, a alarmé Taïwan et a repoussé ses habitants un peu plus loin du régime chinois.

Suite de la première page.

Selon ce document, Hong Kong ne jouit d'aucune autre autonomie que celle que le régime chinois veut bien lui concéder. La compréhension du principe « *un pays, deux systèmes* » codifié dans la Loi fondamentale de Hong Kong – sa constitution – a soudain été reconsidérée comme étant provisoire.

Cette affirmation de l'autorité du régime chinois se voulait être un coup de semonce à l'encontre d'un mouvement démocratique bourgeonnant à Hong Kong.

Wang Dan, exilé de Chine après les manifestations de la Place Tiananmen en 1989 et enseignant actuellement à Taiwan, a partagé sur sa page Facebook que le ton emprunté dans le *Livre blanc* était « *dur et arrogant* ».

La tentative de réprimer l'appel des Hongkongais à la démocratie pourrait bien n'avoir fait que l'enflammer.

SAM YEH/AFP/GETTY IMAGES

Des manifestants tiennent des drapeaux nationalistes taïwanais lors de la visite de Zhang Zhijun, directeur du bureau des affaires taïwanaises. C'est la première fois qu'un ministre chinois se rend officiellement à Taïwan depuis 1949.

Un choc

En réalité, Hong Kong n'était pas le seul territoire à s'intéresser si vivement au destin du principe « *un pays, deux systèmes* ».

Le régime chinois essaie depuis longtemps et sur de multiples fronts de séduire ou de forcer l'île de Taïwan, qu'il considère comme une province dissidente, à rejoindre la Chine.

Le Dr Huang Kuo-Chang de la prestigieuse Academia Sinica (académie chinoise) de Taïwan, a expliqué que Taïwan ne pourrait désormais jamais plus accepter le principe « *un pays, deux systèmes* » comme base de réunification avec la Chine.

Selon le professeur, le *Livre blanc* traitant de Hong Kong représente une violation publique de la Déclaration commune sino-britannique, le traité de 1984 qui établit les termes de la rétrocession de l'ancienne colonie britannique à la République populaire de Chine.

Le 11 juin, le jour suivant la publication du document, le régime chinois a davantage irrité l'opinion publique à Taïwan : la porte-parole du Bureau de la propagande étrangère a dit que l'avenir de Taiwan devrait être décidé par les 1,3 milliard d'habitants de la Chine.

Wu Jau-Shieh, Secrétaire général du Parti démocrate progressiste et figure de proue de l'opposition au président de Taïwan Ma Ying-Jeou, a immédiatement appelé ce dernier pour qu'il clarifie sa position.

Wu Jau-Shieh a souligné que lorsque Ma Ying-Jeou s'était présenté aux élections présidentielles en 2008, sa position était que l'avenir de Taïwan devrait être décidé par ses 23 millions d'habitants. Avait-il changé de point de vue depuis ?

Le soir du 11 juin, le Bureau présidentiel de Taïwan a répondu que le président n'avait pas changé d'avis. « *En accord avec la Constitution de la République de Chine (Taïwan), l'avenir de Taïwan devrait être décidé par ses 23 millions d'habitants.* »

Sur la défensive

Le Dr Tung Li-Wen, un professeur de l'École supérieure de la sécurité publique de l'Université centrale de la police, a dit que les Taïwanais devraient reconsidérer la relation qu'ils veulent avec la Chine après avoir été témoins des tromperies, du total irrespect des lois et des procédures et de l'attitude grossière de la Chine sur la question de Hong Kong.

> « En accord avec la Constitution de la République de Chine (Taïwan), l'avenir de Taïwan devrait être décidé par ses 23 millions d'habitants. »
>
> *selon un communiqué du bureau présidentiel*

Selon le Dr Huang Kuo-Chang, la publication du *Livre blanc* indique que la réunification de Taïwan et de la Chine mettrait la démocratie de Taïwan en danger.

Selon le Dr Huang, Taïwan et la Chine reposent sur des valeurs totalement différentes. La Chine règne de façon oppressive et réprime les opinions indépendantes, tandis que Taïwan respecte les droits de l'homme.

Le peuple de Taïwan a tiré sa conclusion sur le *Livre blanc* : elle ne veut pas devenir un autre Hong Kong.

Gu Chunqiu

EN BREF

Le Bureau national de l'audit dénonce l'emploi détourné de fonds publics

Le 25 juin dernier, le Bureau national de l'audit a publié son rapport après avoir examiné 38 départements sur l'application des budgets et dépenses relatives à l'année fiscale 2013. Selon le site Lettre de Chine, le Bureau aurait découvert 314 cas de « *violations majeures de la loi et de la discipline* ».

Ainsi, selon le site Chinascope, le Fonds d'État national de la sécurité sociale a présenté 17,5 milliards de yuans de pertes causées par une mauvaise gestion. La Banque centrale chinoise (Banque populaire) aurait dépensé 210 millions de yuans en récompenses non autorisées pour ses employés.

Le Bureau d'audit a également découvert qu'entre 2009 et 2012, le Bureau national des statistiques avait employé 8 081 personnes de trop et dépensé 239,4 millions de yuans hors budget.

Deux entreprises qui avaient été dotées de 268 millions de yuans (soit plus de 31 millions d'euros) pour leur développement technologique à l'étranger ont dépensé cette somme pour acquérir des vignobles en France.

Selon Lettre de Chine, ce rapport permet de voir que les enquêtes du Bureau national de l'audit vise d'abord les postes détenant un pouvoir administratif de valider des projets et des investissements, sous le chapeau d'entreprises publiques.

OPINION

Neuf commentaires sur le Parti communiste

Neuf Commentaires est le livre qui change la Chine. Cet éditorial primé d'*Epoch Times* révèle l'histoire et la nature du Parti communiste chinois (PCC). À chaque édition, nous publions un extrait de cet ouvrage ayant déjà une portée historique.

6e COMMENTAIRE
II. Comment le Parti communiste chinois sabote la culture traditionnelle
6. Réformer les intellectuels

La persécution des intellectuels par le PCC a commencé par diverses formes d'accusations, allant de la critique de Wu Xun en 1951 pour avoir « *dirigé les écoles avec de l'argent mendié* » jusqu'aux attaques personnelles de Mao Tse Toung , en 1955, à l'encontre de l'écrivain Hu Feng accusé d'être un contre-révolutionnaire. Au début, les intellectuels n'ont pas été qualifiés de réactionnaires, mais dès 1957, après que plusieurs grands groupes religieux se sont rendus au travers du mouvement du « *Front unifié* », le PCC a pu concentrer son énergie sur les intellectuels. Le mouvement des « *anti-droitiers* » a alors été lancé.

Fin février 1957, prétendant « *laisser fleurir cent fleurs et concourir cent écoles de pensée* », le PCC a appelé les intellectuels à faire part de leurs suggestions et de leurs critiques au Parti, promettant de ne pas se venger. Les intellectuels, depuis longtemps mécontents du PCC pour sa manière de gouverner chaque domaine, alors même qu'il n'y connaissait rien, et pour ses massacres de gens innocents lors du mouvement « *réprimer les contre-révolutionnaires* » entre 1950 et 1953 et « *éliminer les contre-révolutionnaires* » de 1955 à 1957, ont pensé que le PCC était finalement devenu ouvert et tolérant. Alors ils ont commencé à exprimer leurs véritables sentiments et leurs critiques se sont faites de plus en plus intenses.

Bien des années plus tard, beaucoup de gens croient encore que Mao Tse Toung n'a commencé à attaquer les intellectuels que lorsqu'il s'est impatienté de leurs critiques de plus en plus sévères. Mais en fait, la vérité est tout autre.

Le 15 mai 1957, Mao Tse Toung a écrit un article intitulé *Les choses commencent à changer* et l'a fait circuler parmi les anciens membres du Parti. L'article disait : « *Récemment, les droitiers […] se sont montrés eux-mêmes plus déterminés et plus farouches […] Les droitiers, qui sont anti-communistes, essaient désespérément de réveiller un typhon de force 7 en Chine […] et veulent absolument détruire le Parti communiste* ».

Un mouvement de démission citoyenne : 170 312 774 démissions au 6 juillet

Depuis la publication des *Neuf Commentaires sur le Parti communiste* en novembre 2004 par *DaJiYuan* (édition chinoise d'*Epoch Times*), chaque jour des milliers de Chinois quittent le Parti communiste chinois et ses organisations affiliées, par l'intermédiaire d'un site web spécial établi par *Epoch Times*. D'autres démissionnent par téléphone grâce à un centre d'assistance internationale, affichent des déclarations sur des murs et des poteaux publics ou écrivent encore sur des billets de banque.

Lisez la version intégrale des *Neuf Commentaires* sur **www.epochtimes.fr** ainsi que les déclarations récentes des Chinois qui ont quitté le Parti sur **www.ninecommentaries.com**

Réenchanter le monde

La Cité de l'architecture et du patrimoine présente jusqu'au 6 octobre une « *exposition-manifeste* » conçue avec les lauréats du *Global Award for Sustainable Architecture,* prix mondial de l'architecture durable – fondé en 2007 par l'architecte Jana Revedin et dont le propos est de répondre aux transitions écologiques, économiques et démographiques qui bouleversent notre monde en accélération depuis les années 70.

Les modèles de la croissance et du progrès du XXe siècle ont abouti au ravage des ressources, à des changements climatiques et à des bouleversements écologiques. Le XXIe siècle exige de nouveaux modèles, de nouvelles réponses et de nouveaux scénarios pour répondre à la croissance démographique et à notre façon d'habiter la planète.

Les architectes ne se limitent plus à l'exécution d'un produit commandé ou au design d'un objet de consommation, ils se veulent des acteurs critiques qui influencent la condition humaine.

Le rôle de l'architecte dans un monde en transition

Les architectes se voient responsables de changer la façon de produire, de prendre des décisions, de participer à la recherche de nouvelles démarches et de nouvelles stratégies qui ont souvent recours à des techniques anciennes et des héritages en voie de disparition. Les architectes participant à l'exposition se disent engagés. Ils ne se limitent plus à l'exécution d'un produit commandé ou au design d'un objet de consommation, ils se veulent des acteurs critiques qui influencent la condition humaine.

De nouveaux modèles

À cette fin, les architectes ont conçu un manifeste dont l'exposition priorise six thématiques : le monde global est-il vraiment devenu plat ? Condition humaine condition urbaine ; l'eau, l'air, la terre, ressources vitales ; l'habitat pour tous, une priorité, partout ; architecture, techniques et sociétés ; des utopistes pour ouvrir l'horizon. La globalisation et le marché libre ont aplati ou encore nivelé le monde, selon *La Terre est plate* (2005) de Thomas Friedman. Le modèle occidental est adopté là où il n'est pas toujours adapté et il fait oublier des techniques et des matériaux locaux, existant depuis des centaines d'années. Les architectes s'opposant à cette tendance, utilisent la globalisation pour rendre service aux sociétés. Ils utilisent leurs savoirs acquis suite aux échanges et à la globalisation pour favoriser les héritages locaux.

L'architecte Diébédo Francis Kéré a choisi d'exploiter la latérite, une roche locale pour remplacer le parpaing d'importation au Burkina Faso. Des carrières ont été créées et les habitants participent à la construction.

En Amérique latine, face à la métropolisation, on a réussi à équilibrer interventions planifiées et initiatives communautaires et à réinventer une nouvelle forme d'urbanisme.

En Australie, les architectes de Troppo ont appris des Aborigènes, migrants sans racines. Ils élaborent une construction qui laissera le moins possible d'empreintes sur le terrain.

En Israël, le paysagiste Shlomo Aronson conçoit le paysage en faisant « *la paix avec la terre* », en travaillant dans le désert du Negev. Il clame qu'une terre n'est jamais vide et il intègre une esthétique moderne dans des paysages millénaires en étudiant leur histoire et les peuples anciens qui les habitaient.

En Belgique, l'ingénieur et architecte Philippe Samyn cherche des moyens pour économiser et alléger la matière.

L'architecte et anthropologue anglais Christopher Alexander élabore le *pattern languages*. Il abandonne le modèle normatif au profit des « *modèles culturels* » des peuples pour les réintroduire dans la construction de l'habitat populaire et ainsi innover tout en respectant les traditions.

Comment réenchanter le monde ?

Pour pouvoir réenchanter le monde, ces architectes ont opté pour le processus et le développement en abandonnant le concept de l'exécution, la pensée du futur étant transitoire et donc incertaine. Pour ces architectes, qui sont à l'écoute du besoin des populations, l'incertitude est durable et remplace le modèle en faillite du progrès. Leur but est de faire participer les artisans locaux et de préserver le patrimoine.

Michal Bleibtreu Neeman

1

4

2

5

3

6

INFOS PRATIQUES

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine

Palais de Chaillot
1, Place du Trocadéro et du 11 Novembre
75016 Paris - Tél. 01 58 51 52 00

La Cité est ouverte tous les jours sauf le mardi et les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 11h à 19h. Nocturne le jeudi de 11h à 21h.

Plein tarif : 12 € - Tarif réduit : 8 €

1- Bibliothèque du collège et logements des professeurs. Gando, Burkina Faso 2004.
© Diébédo Francis Kéré.

2 - Bibliothèque-Parc España.
Giancarlo Mazzanti Medellin, Colombie 2007.
© Diana Moreno.

3 - Guga S'Thebe Centre d'art, de culture et d'histoire Langa.
Le Cap, Afrique du Sud 1999. Carin Smuts invente un micro-développement urbain durable.
© Jana Revedin.

4 - Programme national de boisement et de lutte contre l'érosion d'Israël. Shlomo Aronson 1973-2015.
© Shlomo Aronson Architects.

5 - Résorption d'un bidonville de 100 familles.
Alejandro Aravena, Elemental Iquique, Chili 2004.
© Elemental Chile.

6 - Rénovation d'une ville et de mosquées au Yémen.
Salma Samar Damluji Hadramaout, Yémen 2006-2014.
© Salma Damluji.

Vivre ensemble autrement

Domaine de Chamarande en Essonne

Un domaine où vivre autrement ensemble, avec des formes artistiques à dimension politique et identitaire.

Dès 2001, le Conseil général de l'Essonne a voulu faire du domaine de Chamarande, propriété du département depuis 1978, mais fermé au grand public, un équipement culturel phare de l'Essonne.

Site patrimonial paysager et culturel unique en son genre, le domaine départemental de Chamarande est le plus important jardin public de l'Essonne. Il réunit ainsi aujourd'hui, dans un espace patrimonial et paysager labellisé « *jardin remarquable* », un centre artistique et culturel.

Jusqu'au 26 octobre, le domaine accueillera l'exposition *Vivre(s)* autour de la culture durable et de l'alimentation. 868 millions de personnes ne mangent pas à leur faim et plus du double est en surpoids. La production alimentaire est le premier destructeur de notre environnement. Les artistes explorent une alimentation plus locale et responsable, et à la fois conviviale pour un consommateur plus sain.

Les visiteurs pourront également profiter des spectacles en plein air tous les week-end de juillet ainsi que de séances de cinéma en plein air en août.

MBN

INFOS PRATIQUES

Domaine départemental de Chamarande

38 rue du Commandant Maurice Arnoux
91730 Chamarande
Contact : 01 60 82 52 01 ou 01 60 82 26 57
chamarande@essonne.fr

LE TESSIN, la Riviera suisse

Étrange pays qui prolonge la Suisse au-delà des neiges éternelles du St-Gothard, offrant au pays le charme ineffable d'un jardin fleuri et ensoleillé sur sa façade Sud : forêts de châtaigniers et de noyers sur les flancs des montagnes, vignes dans les vallées, camélias, palmiers et orangers au bord des lacs.

CHARLES MAHAUX

Le village de Vico Morcote tel qu'il surgit depuis la terrasse de l'hôtel Serpiano sur le mont San Giorgio.

La route est longue quand il s'agit de rejoindre les confins de la Suisse. Quand enfin on débouche du long tunnel du St-Gothard, quelle surprise émerveillée de découvrir un soleil tout à fait méridional, qui va de pair avec une ambiance latine inattendue.

Un coin d'Italie

Les Tessinois disent volontiers qu'on entre au Tessin comme on entre en vacances. Il est vrai que la seule ville de Locarno peut se vanter d'être baignée de soleil durant au moins 2 286 heures par an. Ce n'est pas pour rien que les côtes suisses du lac Majeur et du lac de Lugano accueillent bon an mal an plus de trois millions de touristes dont de nombreux Suisses du Nord, attirés par la douceur de cette région qui concilie avec bonheur le charme italien et l'ordre helvétique.

D'emblée, on est surpris par le désordre apparent du paysage où partout affleure la roche, laissant peu d'espace aux pâturages et à l'agriculture. Le Tessin, qui est aussi une rivière dont le cours dessine l'épine dorsale liquide du canton, perd rapidement son cours turbulent pour s'apaiser dans des gorges plus évasées où se multiplient les châtaigniers. Lorsqu'enfin elle s'écoule dans la plaine, là où les saules alternent avec les mûriers et les noyers, où les vignes s'étalent sur des claies entre des blocs de granit rose, alors seulement le bleu de l'eau prend des accents émeraude qui annoncent les lacs que se partagent l'Italie et la Suisse.

Au Tessin, on parle italien, on mange italien, on vit à l'italienne. Au-delà d'une organisation bien rôdée à la mode helvétique, on sent vibrer la vivacité d'une culture qui puise ses racines dans le sud romain. Bellinzona, chef-lieu du canton, affiche clairement ce mélange hybride d'art médiéval austère teinté de style florentin. Trois châteaux, alignés à différents niveaux, barrent la vallée, pour rappeler que le site était autrefois le gardien des routes empruntées par les armées et les marchands. Une longue muraille à mâchicoulis, qui encadre des ceps de vigne, court le long de la montagne, reliant les trois citadelles.

Eden montagnard

Au-delà du rempart du St-Gothard, le Tessin apparaît comme un long appendice entaillé, dans sa partie septentrionale, de hautes vallées étroites, jalonnées de pierres : celles de ses villages, de ses ponts en dos d'âne, de ses églises. Les kilomètres y serpentent en épingles à cheveux et les routes s'envolent vers des hameaux perdus à moins qu'elles ne se faufilent dans un autre vallon encore plus étroit.

Balade en vert et gris, entre le vert des prés et des forêts de châtaigniers et le gris des *rustici*, ces maisonnettes villageoises rudimentaires recouvertes de toits de lauze, ces lourdes pierres plates posées sur d'épaisses poutres taillées dans les châtaigniers. Lodano, Bosco, Bignosco, Cevio, Mogno, Fuzio, autant de hameaux séculaires, serrés autour de leurs clochers et suspendus entre ciel et rivière. Chaque village est habité par le silence d'une vie tranquille et feutrée, à l'abri des murets de schiste qui abritent des carrés de légumes, des massifs d'hortensia bleus et roses ou encore la treille accrochée aux minces colonnettes de granit plantées pour surélever la vigne.

Ce souci de préserver une culture ancestrale a nourri la créativité de certains. C'est le cas de Mario Botta, ce fils du Tessin, architecte de renom, dont le palmarès est riche d'innombrables réalisations prestigieuses. Quand il construit dans sa terre natale, celle-ci lui inspire des compositions hardies qui se fondent pourtant dans le paysage. La chapelle alpine de San Giovanni avec sa façade concave et son parement bicolore, pierre grise de Riveo et marbre blanc de Peccia, deux villages du Tessin, raconte une résistance qui se veut symbolique face à la puissance de la montagne qui a détruit l'église précédente et une partie du village lors d'une avalanche. Hommage émouvant à la pierre qui a façonné le paysage et la vie des Tessinois au fil des siècles.

Deux perles bleues

Depuis le St-Gothard, la montagne dévale vers les eaux cristallines des lacs. Le ciel s'y reflète au fil des heures en un camaïeu de teintes, du bleu cobalt au gris acier. Sur la rive du lac Majeur, les maisons colorées aux tons pastel s'accrochent au flanc de la montagne, offrant une vue imprenable sur le lac sillonné par des bateaux de plaisance. Les nombreuses résidences de style baroque et néoclassique qui dessinent les bourgades de Locarno et d'Ascona surprennent après l'âpreté des habitations dans les vallées du Nord. Tout ici invite à la détente. Une promenade dans les ruelles de Locarno permet de découvrir des patios secrets, autant de jardins où croissent palmiers, laurier roses et camélias. Ascona, sa voisine plus tropézienne, est aujourd'hui le paradis des peintres et des photographes dont les galeries attirent les touristes argentés.

Les distances sont courtes dans le Tessin, à peine 45 km séparent Locarno de Lugano. La canicule qui pèse sur la région lève des voiles de brume qui masquent les cimes des montagnes. Posée dans un écrin de verdure, lovée entre deux collines, Lugano se mire dans les eaux de son lac. Avec ses palaces luxueux et ses villas roses, ocre et jaune paille, avec ses ruelles piétonnes bordées de maisons patriciennes, Lugano a tout d'une ville de villégiature. Pourtant son attrait majeur reste le lac, d'aspect plus intime et plus sauvage que le lac Majeur. Une excursion en bateau mène d'un port à un autre, qui surgissent tous comme autant de villages construits au ras de l'eau. Une pause à Morcote est une invitation au *farniente* tout en offrant la possibilité de rencontrer l'âme du village pour ceux qui ont le courage d'escalader les marches éclaboussées de soleil qui mènent à l'église haut perchée de Santa Maria del Sasso, baroquisée à la mode italienne.

Christiane Goor
Charles Mahaux

INFOS PRATIQUES

Infos. Deux sites utiles : www.ticino.ch ou www.myswitzerland.com ou l'office de tourisme suisse au numéro gratuit 00800 100. 200.30

Y aller. Le canton du Tessin est à environ 750 km de Paris. Attention à ne pas oublier d'acheter à la frontière la vignette qui permet de circuler sur les routes suisses. Elle est valable toute l'année. La Suisse n'a pas encore adopté l'euro, il faut donc acheter des devises suisses.

Budget ? La Suisse est chère et pourtant le Tessin offre des infrastructures qui s'adaptent à toutes les bourses, entre camping, rustico et palace. Il faut compter un prix moyen de 50 euros par nuit et par personne pour une chambre d'hôtel et un minimum de 15 euros pour un simple repas.

Où loger ? La pension Ca'Serafina (www.caserafina.com) à Lodano offre le confort douillet d'une typique maison tessinoise au cœur d'un village préservé à une quinzaine de km de Locarno. L'accueil y est personnalisé et le petit déjeuner pris dans le jardin sous la treille est une délicieuse expérience. Dans la région de Lugano, on peut choisir la formule du Wellnesshotel Serpiano (www.serpiano.ch) niché dans la région du Mont San Giorgio, qui a été reconnu patrimoine mondial par l'Unesco pour sa grande valeur paléontologique. La terrasse de l'hôtel offre une vue magnifique sur Morcote et le lac de Lugano.

Gastronomie. Puisant dans ses racines paysannes qui laissent la part belle aux produits du terroir, la cuisine italienne demeure sous influence italienne. Le meilleur moyen de la découvrir est de s'installer dans un *grotto*, ces tavernes populaires aménagées dans la roche et disposant d'une terrasse ombragée avec des tables et bancs de granit. La *polenta* y accompagne tous les mets. Il faut aussi goûter au *piatto ticinese* qui offre charcuteries et fromages locaux, à accompagner de merlot del Ticino, vin rouge ou blanc.

GRANDE OUVERTURE

COGEDIM

A Bussy Saint-Georges

Bussy Village
3-9 Rocade de la Croix Saint-Georges

- A 500 m de l'hôtel de ville et à proximité des écoles et des commerces
- Du studio au 6 pièces au calme d'un jardin intérieur
- Balcons, loggias ou terrasses aux multiples orientations
- Des prestations de belle qualité

Votre 3 PIÈCES
pour
816,44 €/mois*

GROUPE ALTAREA COGEDIM

Disponible sur votre Smartphone

cogedim.com

0811 330 330
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

(*) Mensualité réalisée sur la base de l'appartement 3 pièces (lot 1104) à 232 000 € (parking inclus) du programme Bussy Village à Bussy Saint-Georges pour un couple avec 1 enfant. Elle tient compte d'un apport personnel de 10 000 €, d'un PTZ+ de 76 560 € avec différé total et d'un prêt complémentaire de 145 440 € remboursable sur 25 ans. Conditions en vigueur au 18 avril 2014 susceptibles de variation, réservées aux clients Cogedim pour un prêt immobilier distribué par LCL. Prêt amortissable ayant pour objet le financement de l'acquisition d'un bien à usage de résidence principale à taux fixe (pour un couple ayant un revenu inférieur à 45 000 € et un apport en deniers propres hors frais de notaire inférieur à 10%), à échéances modulables et d'une durée maximum de 27 années, après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre dossier et un prêt à taux zéro + appelé PTZ + ne portant pas intérêt, sous condition de ressources, pour financer une opération immobilière liée à la résidence principale en accession à la première propriété, à savoir l'achat avec ou sans travaux d'un logement neuf ou dans l'ancien si ce dernier est acheté auprès d'un organisme HLM, ou la construction d'un logement. S'il s'agit d'un logement neuf, construit ou acheté en vue d'une première occupation, il doit respecter la réglementation thermique RT 2012 ou bénéficier d'un label BBC 2005. Les modalités du prêt à taux zéro + sont fonction du coût total de l'opération TTC, du nombre de personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement et de leurs ressources, de la zone géographique, du caractère neuf ou ancien du logement et de son niveau de performance énergétique globale. Le remboursement du prêt à taux zéro + s'effectue, en fonction des ressources des personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement, soit en une seule période, soit, lorsqu'il y a un différé de remboursement sur une fraction ou la totalité de son montant, en deux périodes. Pour chaque période, le remboursement s'effectue par mensualités constantes. La durée maximale du prêt à taux zéro + ne peut être supérieure à 25 ans (se renseigner sur les conditions en agence) et sous réserve d'acceptation après étude du dossier par LCL. Exemple de financement d'un montant global de 222 000 € pour un couple avec un enfant, dont le revenu fiscal de référence N-2 est de 39 000 € pouvant bénéficier d'un prêt à taux Zéro + d'un montant de 76 560 €, d'une durée de 300 mois au Taux Effectif Global Annuel de 0,28% assurance incluse (Assurance Décès Invalidité obligatoire incluse de 0,22% l'an pour un emprunteur âgé de moins de 30 ans à la date de l'offre - Contrat assuré par CACI VIE et CACI NON VIE) et sans frais de dossier pour une mensualité assurance comprise de 14,04 € pendant 168 mois puis une mensualité assurance comprise de 594,04 € pendant 132 mois. Le coût total du crédit est de 4 210,80 € assurance incluse. Et avec un prêt de 145 440 € sur 25 années au Taux Effectif Global Annuel de 4,43% assurance incluse (Assurance Décès Invalidité obligatoire incluse de 0,22% l'an pour un emprunteur âgé de moins de 30 ans à la date de l'offre - Contrat assuré par CACI VIE et CACI NON VIE), vous remboursez 300 mensualités assurance comprise de 802,40 €. Le coût total du crédit est 95 280 € assurance incluse et frais de dossier offerts, sous réserve des charges liées aux garanties éventuelles. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si ce dernier n'est pas obtenu, la vente est annulée et le vendeur est tenu de rembourser les sommes versées par l'emprunteur. Voir conditions en agence. «Prêteur : Crédit Lyonnais SA au capital de 1 847 860 375 € - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon – siège central : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex - inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878». GRENADINES & CIE - Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés et non meublés - 309 021 277 RCS PARIS

Yan Liben, du divin dans l'art chinois

Yan Liben (601-673) était un célèbre artiste de la dynastie Tang. Ses peintures représentaient des histoires bouddhistes et taoïstes. Les personnages, dont les héros taoïstes et bouddhistes, mais aussi les paysages, les chevaux et les chariots, étaient présents dans ses œuvres les plus illustres.

Il était aussi habile dans l'art du portrait. Les empereurs et chanceliers qu'il dessinait étaient vivants et réalistes. Il a effectué des tableaux de la silhouette grande et forte de l'empereur, dont les yeux peints exprimaient une ferme détermination. Par de simples croquis, il parvenait à capter le geste de la main ainsi que l'attitude de l'empereur. Quant aux portraits des chanceliers, il les peignait avec réalisme, chacun ayant ses propres caractéristiques, son allure, sa robe, son âge et l'expression du visage.

JANE KU

Yan Liben, du divin dans l'art chinois.

Des valeurs élevées en termes d'art et d'histoire

La peinture *L'empereur Taizong donnant une audience à l'ambassadeur du Tibet* est l'une des œuvres les plus importantes de Yan Liben. Le thème portait sur un roi de l'empire tibétain, qui, admirant le système administratif de la dynastie Tang, a dépêché des émissaires dans la capitale Chang'an pour proposer une alliance scellée, par le mariage, afin de maintenir une paix durable entre le Tibet et la dynastie Tang. L'empereur Taizong a grandement apprécié cette proposition. Le portrait dépeint la scène au cours de laquelle l'empereur Taizong reçoit les émissaires. Sur un côté, on voit le portrait de l'empereur assis dans la voiture impériale, entouré des dames de la Cour. De l'autre côté, les émissaires sont conduits en audience avec l'empereur par un maître de cérémonie. Le portrait dépeint avec fidélité la sagesse et la joie de l'empereur, ainsi que l'admiration des émissaires vis-à-vis de ce dernier.

Il a également dessiné l'attitude exacte des personnages de haut rang, d'identité et de régions différentes. Il n'y a pas d'arrière-plan dans le portrait. Avec un dessin simple et direct, Yan Liben a enregistré l'événement historique important qui se déroulait entre les Chinois et les Tibétains. C'est une pièce très importante du travail portant sur les valeurs élevées en termes d'art et d'histoire.

L'apothéose de la peinture

D'autres peintures célèbres de Yan Liben, dont *La véritable apparence de Taizong* et *Vingt-quatre fonctionnaires avec la contribution exceptionnelle du Cabinet Lingyan*, dépeignent l'empereur Taizhong de la dynastie Tang et ses fonctionnaires. Elles ont été considérées comme l'apothéose de la peinture.

Yan Liben a hérité des merveilleuses traditions des arts anciens et les a développées plus profondément. Ses œuvres ont des contours fermes et des couleurs étranges. Les personnages sont bien représentés et ses compétences ont surpassé le niveau des anciens. Il était admiré comme celui qui pouvait transformer des objets en divin avec de l'encre et des couleurs. Il est parvenu à un rang important dans l'histoire de la peinture chinoise.

David Wu

L'architecture chinoise, miroir de l'univers

L'architecture moderne s'élance dans le ciel, déclarant sa domination sur les humains. Elle ne nous connecte pas avec les cieux, mais semble les défier.

Durant des milliers d'années, les Chinois ont développé leur propre style architectural. Basé sur les principes du taoïsme et du bouddhisme, il reflète la compréhension chinoise que les cieux, la terre et l'homme sont intimement connectés. Le Japon, la Corée et une bonne partie de l'Asie, ont copié ce style.

L'harmonie entre le ciel et la terre

I Ching—le Livre des Mutations et d'autres écrits disent que les anciens agissaient selon les lois du ciel, de la terre, de la nature ainsi que le moment de l'année. La philosophie taoïste était basée sur l'élément central, celui qui engendre les cieux, la terre et l'homme.

Le confucianisme souscrit au principe de l'harmonie entre le ciel et la terre. La nature est un grand univers et l'être humain en est un petit. Parce qu'il est la nature en miniature, un être humain doit vivre et agir selon les lois de la nature de l'univers.

Cette vision traditionnelle vaut pour tous les domaines de la vie chinoise, dont l'architecture. Plus que la situation géographique et son usage pratique, un bâtiment devait s'harmoniser avec la nature, au dedans et au dehors.

Les architectes chinois dessinaient les éléments du cosmos dans chaque structure. Des caves primitives et des constructions simples aux bâtiments complexes, on trouve régulièrement les éléments de l'univers inscrits dans l'architecture chinoise.

Les points de la boussole

Tous les architectes chinois commençaient par les points de la boussole – nord, sud, est et ouest. Les architectes utilisaient des plans que les astrologues préparaient au préalable. À la différence des cartes d'aujourd'hui, le sud se trouvait au-dessus, le nord en dessous, l'ouest à droite et l'est à gauche.

Sur la base de la situation de la Chine dans l'hémisphère nord, les Chinois pensaient qu'un climat agréable – des hivers plus chauds et les brises d'été dans les régions du sud – venait des cieux. Le sud était donc le point de référence pour toute construction.

L'architecte isolait les constructions au nord, à l'ouest et à l'est, et les ouvrait au sud. Cela empêchait aux autres courants météorologiques, comme les vents du nord et d'autres conditions climatiques, d'influer sur la température de la maison.

À titre de protection contre les désastres climatiques, quatre créatures mythiques étaient placées sur le faîte des maisons comme esprits protecteurs des quatre points cardinaux. Le *wen* noir, un animal fictif, était placé au nord. Au sud se trouvait le canari de cinabre, à l'ouest le tigre blanc et à l'est le dragon vert.

Les tuiles

Il y a environ 3 000 ans, les premières tuiles étaient fabriquées en terre. Plus tard, un mélange de terre et de pierre a couvert le toit des maisons. Par la suite, les toits ont été rehaussés de brillants et de vernis de différentes teintes.

Les tuiles étaient scellées par des clous et souvent ornées de motifs d'animaux ou de plantes servant à se protéger des catastrophes naturelles.

Des motifs spécifiques étaient réservés à la demeure des empereurs, comme les splendides tuiles jaunes que l'on peut encore voir aujourd'hui sur les bâtiments de la Cité interdite à Pékin. Les tuiles du Temple des cieux de Pékin sont bleues.

Un bâtiment devait s'harmoniser avec la nature, au dedans et au dehors.

Le bois, premier matériau de construction

Le bois a été le premier matériau de construction utilisé par les Chinois. Le bois pouvait être facilement amené des nombreuses forêts de Chine et il n'était pas difficile de s'en débarrasser. On privilégiait le bois pour son odeur agréable. Pour les architectes, c'était un matériau de construction vivant qui respirait, absorbait et rejettait la moisissure. Mais il avait également ses revers car beaucoup de maisons étaient sujettes aux incendies.

La charpente

Les architectes chinois préféraient construire une maison en commençant par la charpente. À la différence d'une structure solide, la construction d'une charpente comporte des poutres et des piliers qui portent le poids à certains endroits de pression. Ce procédé permettait d'obtenir des pièces larges et ouvertes.

L'architecture chinoise fournissait une transition douce à l'environnement et harmonisait véritablement les êtres humains avec leur monde et les cieux.

DW

LE PRÉSIDENT Paris 11e

Le plus beau restaurant chinois de France
Spécialité canard laqué en 3 étapes
01 47 00 17 18 120-124 rue du fbg-du-Temple Ⓜ Belleville (Place)
t.l.j 12h-14h30 & 19h-22h30 - Parking gratuit 3h - À la carte de 15 à 25 €- Menu Midi à partir de 8.50 €

www.pho13.com Paris 11e et 13e
PHO 13 PARIS GASTRONOMIE VIETNAMIENNE
La meilleure soupe vietnamienne PHO
2 ADRESSES 11 rue Louis Bonnet 01 43 38 18 30 135 av. de Choisy 01 45 86 59 15

LE MANDARIN DE CHOISY Paris 13e

Gastronomie chinoise et thaïlandaise
Dim sum fait maison, canard pékinois -135 places
135 rue de Tolbiac (angle 129 av. de Choisy) 75013 Paris - Ligne 7 métro Tolbiac
Tél: 01 45 86 24 64 / 01 44 23 94 63 - Tous les jours : 12h-15h & 19h-01h

EPOCH TIMES THE NEW TIMES

QUI SOMMES-NOUS ?

Liberté de la presse et droits humains sont les principes fondamentaux d' *Epoch Times*. Nous veillons à assurer le respect de l'indépendance éditoriale et à produire une information fiable.

En 2000, *Epoch Times* est né pour fournir une véritable couverture des événements en Chine, où la presse n'était qu'un outil de propagande contrôlé par la censure. Après avoir été témoins de tragédies telles que le massacre de la place Tiananmen et la persécution du groupe spirituel Falun Gong, de jeunes Sino-Américains ont lancé la publication d'*Epoch Times* en langue chinoise au péril de leur vie. Parmi eux, certains journalistes ont été emprisonnés en Chine, d'autres ont subi de graves tortures et d'autres encore sont toujours portés disparus.

Epoch Times est publié dans 35 pays en 21 langues et touche des millions de lecteurs. *Epoch Times*, tout en traitant l'essentiel de l'information avec fiabilité, inspire et enrichit la vie de ses lecteurs par des récits inédits. *Epoch Times* s'engage pour vous dans une démarche d'intégrité et d'indépendance de l'information.

Édité par
EPOCH TIMES FRANCE
83 rue du Château des Rentiers
75013 Paris
Tél. 01 45 86 41 95

Directrice de la publication
Isabelle Meyer

Directeur de la rédaction
Rémi Bleibtreu

Rédactrice en chef
Véronique Raabon

Direction artistique, maquette
Siaoyong Sou, Céline Guittière

IMPRESSION
Roto Centre Orléanais
348 rue Marcel Paul
45770 Saran
Dépôt légal : à parution.
ISSN : 2261-2882.

PUBLICITÉ
06 77 93 23 22
pub@epochtimes.fr

COURRIER DES LECTEURS
courrierdeslecteurs@epochtimes.fr

DISTRIBUTION
01 45 86 41 95

www.epochtimes.fr

@EpochTimesFR
Epoch Times Francophone

BULLETIN D'ABONNEMENT

☐ 3 mois : 25 €
☐ 6 mois : 39 €
☐ 12 mois : 59 €
☐ Abonnement de soutien : 90 €

MODALITÉS DE PAIEMENT :
Découpez ce bulletin d'abonnement dûment complété et envoyez le dans une enveloppe, accompagné d'un chèque bancaire à l'ordre d'**Epoch Times** ; à l'adresse :
Epoch Times - 83 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Tél _____ Où avez-vous connu Epoch Times ? _____
Email _____

Les perturbateurs endocriniens à l'origine de l'infertilité ?

Pensez à votre système endocrinien comme à un ordinateur. Le matériel est un réseau de glandes, et le logiciel, les hormones. Si le système fonctionne correctement, le réseau peut communiquer, réglementant la croissance et le développement à tous les stades de la vie, de la procréation à la mort.

Certains experts de la santé établissent un lien entre des maladies émergentes qui touchent le système endocrinien et l'exposition aux produits chimiques de synthèse. Ces perturbateurs endocriniens agissent comme des logiciels non-autorisés en ajoutant un code qui, insidieusement, se glisse dans nos récepteurs hormonaux et interfère avec les signaux du réseau.

Les dioxines (un groupe de composés notoirement toxiques, dont l'Agent Orange, issus de l'incinération des déchets et des sous-produits de l'industrie), les PCB (une famille de produits chimiques de synthèse qui a été l'objet de nombreuses applications industrielles jusqu'à ce qu'elle soit interdite en 1979) ainsi que le DDT et divers autres pesticides, sont les perturbateurs endocriniens les mieux documentés.

Mais beaucoup de produits chimiques plus communs sont suspects, y compris l'agent antibactérien Triclosan utilisé dans près de 2 000 produits de ménage et de soins.

Le gouvernement fédéral américain et la Commission européenne sont en train de repenser à la politique chimique, mais les experts en endocrinologie et en toxicologie s'affrontent sur la manière dont les perturbateurs endocriniens potentiels doivent être classés et réglementés.

Identifier un perturbateur endocrinien

Une nouvelle technique d'évaluation des perturbateurs endocriniens nous aide à y voir plus clair. Des scientifiques allemands et danois ont publié une étude[1] dans laquelle ils ont testé les produits chimiques directement sur les spermatozoïdes vivants.

« *Auparavant, des études expérimentales ont été faites sur des animaux. Nous présentons des données avec des effets directs sur les cellules humaines vivantes. Un plus grand nombre de produits chimiques peut être testé avec cette méthode* », a déclaré le professeur Niels Skakkebaek.

L'étude a identifié des dizaines de perturbateurs endocriniens qui interfèrent avec la fertilité masculine en endommageant les spermatozoïdes.

> Beaucoup de produits chimiques communs sont suspects, dont l'agent antibactérien Triclosan utilisé dans près de 2 000 produits de ménage et de soins.

Environ un tiers des 100 produits chimiques testés ont eu un effet indésirable. Les conclusions sont importantes car il était difficile de démontrer qu'une perturbation endocrinienne humaine soit due à une exposition aux produits chimiques.

Les capacités d'un produit toxique

En toxicologie classique, la toxicité est une ligne claire. Dépasser une certaine dose fait du produit un poison, mais une exposition minimale est considérée comme fiable. Avec les perturbateurs endocriniens, cette ligne n'est pas si précise. Les effets des perturbateurs endocriniens sont plus subtils et variés qu'une réaction toxique typique. Au fil du temps et bénéficiant d'une orientation persistante, ils peuvent entraîner des problèmes réels, tels que l'obésité, un disfonctionnement de la thyroïde et de la fonction surrénale, être à l'origine de l'infertilité, du diabète et de l'hyperglycémie.

Pour évaluer les capacités d'un produit chimique à être un perturbateur endocrinien, le docteur Skakkebaek et ses collègues ont concentré leur attention sur les canaux d'ions de calcium qui contrôlent la mobilité des spermatozoïdes.

Ils ont conclu que l'exposition aux perturbateurs endocriniens élargit ces canaux et augmente le taux de calcium dans le sperme. C'est une ingérence claire avec des signaux physiques et chimiques fondamentaux qui entraînent un changement de comportement, permettent aux spermatozoïdes de se déplacer et provoquent une diminution de la sensibilité à la progestérone et aux prostaglandines – deux hormones importantes libérées par les cellules qui entourent l'ovule.

Se fondant sur ces observations, les chercheurs ont écrit que « *les perturbateurs endocriniens dans les fluides reproducteurs risquent de perturber la précision de la chronologie qui coordonnent les événements étant à la base de la fertilisation* ».

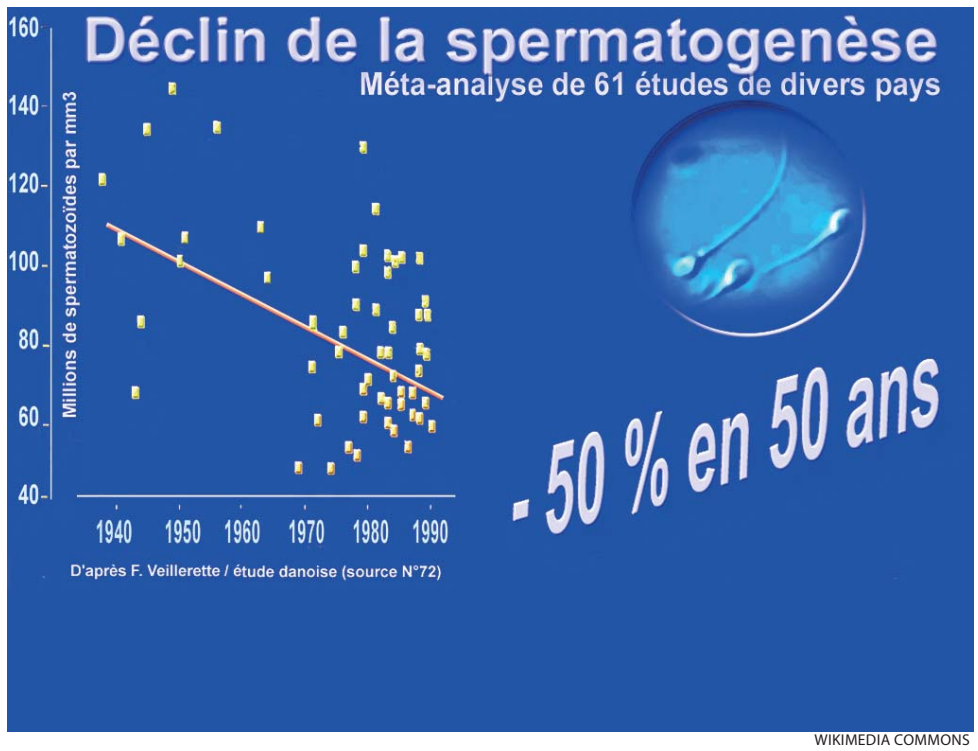

WIKIMEDIA COMMONS

Des chercheurs au Danemark et en Allemagne pensent que les perturbateurs endocriniens peuvent brouiller les spermatozoïdes et entraver leur pénétration dans la couche protectrice de l'ovule.

Leurs travaux suggèrent que les perturbateurs endocriniens peuvent tromper le sperme, le menant au mauvais endroit et au mauvais moment, gênant la navigation vers l'ovule et entravant sa pénétration dans la couche protectrice de l'ovule.

L'étude révèle assez « *de preuves scientifiques pour aider à former des pratiques et des règles internationales* ». Les chercheurs veulent en savoir plus sur la concentration des perturbateurs endocriniens dans le sperme et dans les liquides trouvés dans le passage menant aux ovaires afin de renforcer et étendre leurs conclusions. D'autres scientifiques suggèrent que l'effet des perturbateurs endocriniens peut être encore plus marqué dans l'environnement complexe du corps humain.

Des produits chimiques dangereux

Parmi la liste des modificateurs de spermatozoïdes, les produits chimiques détectés sont le 4-méthylbenzylidène camphre, un filtre ultraviolet utilisé dans certaines crèmes solaires et le Triclosan, omniprésent, trouvé dans les savons, les déodorants, les dentifrices, les produits de beauté, les tissus et les jouets.

Plusieurs études chez l'animal ont déjà montré que le Triclosan interfère avec les hormones liées à la thyroïde, au cerveau et au système reproducteur, mais les organismes de régulation ont été lents à agir. En 1978, l'organe de certification des aliments et des médicaments américain (FDA) a envisagé d'enlever le Triclosan de quelques produits, mais l'utilisation du produit chimique a continué à augmenter.

Conan Milner

[1] étude parue dans le journal *EMBO Reports*

Quand la nature devient notre meilleure alliée

Certains aliments sont nos plus grands atouts. L'été, il ne faut surtout pas s'en priver.

WIKIMEDIA

La cannelle est notre allié minceur. Anti-âge et bonne vision sont entre autres les atouts de la myrtille.

Le poireau

Quant au poireau, ne l'oubliez pas si vous souhaitez avoir le ventre plat, il améliore le transit.

Le jaune d'oeuf

Riche en vitamines B8, le jaune d'œuf est le meilleur allié des ongles.

Le germe de blé

Pour la beauté de la peau et des cheveux, les antioxydants, la vitamine E et la vitamine B du germe de blé restent toujours d'actualité.

Le chocolat

Une petite déprime, pensez au chocolat, il est le plus agréable des antidépresseurs.

La tomate

En cette saison, les tomates sont belles et juteuses, elles offrent la meilleure protection contre les ultraviolets. Le lycopène, à l'origine de leur belle couleur, est un antioxydant qui a le pouvoir de neutraliser les radicaux libres. La tomate a tous les atouts pour prévenir les ridules et les tâches brunes.

Le pissenlit

Le pissenlit, que l'on trouve librement dans les champs, est redoutable contre les jambes lourdes et la rétention d'eau.

La cannelle

Grâce à son arôme, la cannelle agit contre l'envie de sucre. C'est un bon allié minceur et un atout pour la peau.

Le poisson

Pour des cheveux de toute beauté, pensez aux protéines riches en acides aminés soufrés contenues dans le poisson.

L'avocat

Vous souhaitez avoir une peau bien hydratée ? Les acides gras mono-insaturés de l'avocat peuvent vous y aider. Riche en vitamine E, il contribue à la lutte contre les radicaux libres.

La myrtille

La myrtille est un bon anti-âge grâce aux antioxydants qui luttent contre les radicaux libres. Elle protège également contre les troubles visuels.

Edwige Ansah

OUVERTURE ÉVÉNEMENT

LE SUCCÈS CONTINUE

COGEDIM

À Massy

Place du Grand Ouest
Angle Avenue Carnot/Allée René Leriche
et Avenue de Paris

- Idéalement situés autour du nouveau cœur de ville
- De beaux appartements du studio au 5 pièces
- Des espaces extérieurs généreux
- Des prestations de qualité

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À DES PRIX INCROYABLES !

Jusqu'à **20 000 €**
de remise (1)

pour les **40 premiers** réservataires
jusqu'au 31 juillet

GROUPE ALTAREA COGEDIM

Disponible sur votre Smartphone

cogedim.com

0811 330 330
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

(1) Remise calculée sur l'exemple de prix d'un 5 pièces, lot n°3032. Offre valable pour les 40 premiers réservataires sur le programme Triptyk - Place du Grand Ouest à Massy pour toute réservation avant le 31 juillet 2014, sous réserve d'une signature de l'acte authentique dans les 45 jours suivant la notification notaire et selon stocks disponibles. Non cumulable avec les autres offres Cogedim en cours ou à venir. GRENADINES & CIE - Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations.